



## **Section Guyane**



# **Compte rendu de la réunion du Conseil Départemental de l'Action Sociale du 5 mai 2023**

Étaient présents :

### **1 / les représentants des personnels ayant droit de vote :**

- Madame Nathalie HAMON-BRIVAL représentante syndicale FO/INSEE
- Madame Olivia LINGUET représentante syndicale UTG/CGT Finances Publiques
- Monsieur Michel VIGATA représentant syndical Solidaires Finances Publiques 973
- Monsieur GOVINDIN représentant syndical CFDT/Douanes
- Madame Cédrine JOHN FO/DRFIP désignée secrétaire adjointe pour la réunion.

### **2 / les représentants de l'administration**

- Monsieur Richard MARIE Président du conseil départemental de l'Action Sociale et directeur des Douanes de la Guyane ;
- Monsieur Grégory ROUTARD Directeur Régional des Finances Publiques de Guyane absent excusé;
- Monsieur Philippe DORELLON Directeur de l'INSEE en Guyane ;

### **3 / Personnes qualifiées :**

- Madame Ornella ANTOINETTE Déléguée départementale ;
- Madame Laura PERNY Assistante sociale ;
- Madame René MARTINE assistante sociale des Douanes.
- Madame Danielle PRISCA représentante sociale DRFIP 973

Le Président ouvre la séance à 09 h 15 après avoir vérifié que le quorum est atteint.

En l'absence de déclaration liminaire, le président a ouvert la séance :

Ordre du jour :

1 / Approbation du procès-verbal du 12 septembre 2022.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2 / Présentation du bilan pour l'action sociale de Guyane en 2022

Madame ANTOINETTE nous précise que la présentation portera sur l'aspect financier, car le rapport d'activité est établi sur une année d'avril à mars N+1.

Ce bilan sert à celui prévisionnel de 2023 en s'appuyant sur les réussites de l'année précédente.

Elle rappelle que l'enveloppe budgétaire de 2020 des chèques E.KDO soit 50 % a abondé le budget des chèques 2022 pour 6 395 €.

Le budget pour 2022 s'élevait à 18 000 € moins les 605 € pris pour payer les chèques cadeaux pour les enfants qui n'avaient pas été recensés pour 2021.

Compte tenu des restrictions dues à la crise sanitaire madame ANTOINETTE a rappelé qu'en 2021, 265 enfants âgés jusqu'à 17 ans, avaient bénéficié de l'intégralité des crédits soit 55 € par enfant.

Pour 2022, le budget ne concernait que les enfants jusqu'à 14 ans soit 190 enfants pour une allocation de 30 € par enfant.

- **Arbre de Noël** : Elle souligne que l'action phare de l'action sociale est constituée par les activités autour de l'arbre de Noël.

L'arbre de Noël a été organisé à la ferme ZULEMARO pour 9 315 €, soit un lieu unique pour les trois sites de Saint-Georges de l'Oyapoque (SG), Cayenne et Saint-Laurent du Maroni (SLM).

Il y avait été réservé des chambres pour accueillir les 40 enfants/SLM et 4 enfants/SG avec leurs parents mais aucune suite n'a été donnée. La prestation globale a néanmoins été un succès avec la venue du père Noël comme point d'orgue.

- **Cinéma** : 194 places ont été achetées au profit des agents du ministère pour trois séances privatives qui ont eu lieu en juillet (les MINIONS), décembre (AVATAR) et le 3 mars 2023 (Sacrées Momies) (55 places).

- **Randonnées** : il y a eu plusieurs sorties dont celle au bain des Amanites parfois perturbées par les conditions météorologiques très dégradées (pluie abondantes...).

- **Yoga** : il a été organisé deux séances pour 10 personnes.

- **Jeux de sociétés** : des jeux de sociétés sont à la disposition des agents à la délégation et aussi un KARAOKÉ acheté en 2022.

- **Moments de convivialité** : deux moments ont été organisés en fin d'année 2022, le premier, initialement prévu sur la plage des Salines a, compte tenu des fortes pluies, migré vers les locaux de la délégation. Le deuxième a eu lieu, toujours un dimanche avec les participations

bénévoles des représentants sociaux, au carbet de l'ATSCAF. Ces deux moments ont été très appréciés des participants et des moments de convivialité seront proposés pour 2023.

### 3 / Point sur le budget et les crédits d'action sociale en 2023, les perspectives d'utilisation.

Un groupe de travail s'est réuni le 02 mai pour étudier les activités pour l'année 2023 sur propositions de la délégation.

Le budget 2023 est un budget « plancher » soit 18 000 €. Les intervenants doivent continuer de dénoncer cette insuffisance au niveau national, car l'action sociale et notamment l'action sociale dans les DOM (éloignement) revêt une importance grandissante pour tous les agents.

Plusieurs activités ont donc été proposées et validées par le comité d'action sociale :

Il s'agit notamment :

**Ateliers préventions** : avec des actions pour faciliter les « fins de carrières », pour préparer sa retraite, une action prévention « journée SIDA » (vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023), des actions pour les violences faites aux femmes (intervention de l'AVIP/POLICE), des actions CAF de prévention gratuite et gestion du budget (environ pour 10 agents).

**Psychologue** : il a été décidé d'augmenter le nombre de séances (de 12 en 2022 à 30 en 2023) compte tenu des demandes importantes exprimées par les agents.

**Cinéma** : 3 séances seront organisées (60 places/séances pour 7 € la place) les 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> décembre et 1<sup>er</sup> fév/mars pour un budget de  $3 \times 420 = 1\,260$  et une vingtaine de places seront proposées aux agents éloignés de SLM et de SG avec une validité de 3 à 6 mois.

**YOGA** : 2 séances seront organisées soit 300 €/séance + 100 € location des tapis (groupe SM/Cayenne et éventuellement + 300 € si inscriptions pers/douanes SG).

**Randonnées** : une randonnée sera organisée voir deux soit à la montagne des singes (KOUROU) ou Savane Roche (SG/Régina). Celle du 10 juin prochain aura lieu au Loyola (Rémire-Montjoly).

Une petite participation financière pourra être sollicitée à chaque agent selon l'activité (à fixer par activité avec une cible de 5 à 10 € par agent/participant.

- Journée convivialité inter-direction prévue fin septembre ou début octobre 2023.

- Fêtes de fin d'année/ Arbre de Noël :

Un chèque cadeau (e-cado) de 30 € pour les enfants de zéro à 14 ans soit 210 enfants recensés actuellement (de 0 à 18 ans ) dont 40 sur SLM et 4 sur SG (6 300 €) est prévu.

La manifestation de Noël aura lieu sous forme de kermesse sur les 3 sites avec des « KIT KERMESSE » (accord des mairies pour mise à disposition d'un local).

Les kermesses sont prévues :

- le samedi 02/12/2023 pour Cayenne soit 3 200 € pour environ 200 personnes (parents/enfants);
- le samedi 09/12/2023 pour Saint-Laurent du Maroni soit 1 300 € pour environ 70 personnes ;
- le samedi 16/12/2023 pour Saint-Georges soit 1 000 € pour environ 50 personnes.

**Vote à l'unanimité des parties sur l'approbation des activités prévues et leurs dates.**

#### **4 / Informations et questions diverses :**

Le **déménagement de la délégation de l'action sociale** aura lieu mi-juillet, proche de la direction des Douanes rue Louis Blanc à Cayenne.

L'organisation de **l'accueil des nouveaux arrivants** est prévue (Point à l'ordre du jour du prochain groupe de travail).

**Logements ALPAF / Résidence des Tamariniers :**

La déléguée indique que les demandes de logements sociaux sont en augmentation .

L'offre actuelle porte sur des logements rénovés (cuisine équipée, cabine de douche et chambres climatisées) T2 pour 550 €, T3 pour 750 €, T4 pour 980 € et T5 pour 1 100 €.

Ce sont les logements les plus grands qui ont le plus de difficultés à être remplacés

La déléguée a pris l'attache du bailleur social SENSAMAR pour évaluer les opportunités offertes par cet organisme au profit des ministères financiers (pour assurer la continuité de l'offre de logements sociaux après la convention avec la SIMKO qui s'achèvera en 2024).

Une quarantaine de logements type T2 et T3 pourront être proposés en 2024 sur Cayenne.

**Fonds d'innovation locales :** aucun des projets (vélos électriques, réunion inter métier/MINEFI) n'ont été retenues pour 2023

**Préfecture/SRIAS :** a fait part de sa volonté de développer l'accueil pour les nouveaux arrivants.

**Question FO :** pour les personnes handicapées qui exprime le besoin d'un aménagement lié à leur handicap, la demande doit être formulée dans un premier temps à l'assistant de prévention/référent handicap.

**Prochaines réunions :**

- le groupe de travail se réunira le mercredi 14 juin 2023;
- le prochain comité départemental de l'action sociale se réunira le lundi 19 juin 2023 pour faire le point sur les différentes avancées dans les projets en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 10 h 20.